

**6E CONGRES DE LA FNME-CGT
9 AU 14 AVRIL 2017 - NANTES**

**Intervention de clôture
présentée par Sébastien MENESPLIER**

Cher-e-s Camarades,

Nous voici arrivés au terme de nos travaux.

Avant de tirer quelques enseignements pour clôturer ce congrès, au nom de la fédération et au nom de l'ensemble des délégués du congrès, je tiens à saluer et à remercier la disponibilité et l'engagement du personnel de la fédération, l'ensemble des camarades des syndicats de la région Pays de Loire et de Nantes pour l'accueil et la tenue dans de très bonnes conditions de ce congrès.

Merci à toutes celles et ceux qui, en coulisses, ont contribué au succès de ce congrès. Merci au personnel de la cité des congrès pour leur professionnalisme.

Merci aux camarades qui ont œuvré dans les différentes commissions, à la préparation des textes, aux tables rondes et aux débats.

Merci également aux partenaires pour leur présence. Ils ont contribué à la tenue et à la réussite de notre 6^{ème} congrès.

Enfin merci à toute l'équipe de communication pour son travail.

Les syndicats réunis en conseil général avaient décidé de redynamiser les débats du congrès, laissant plus de place à l'écriture d'orientations issues directement des débats et laissant plus de souplesse dans le retour des amendements pour les résolutions, jusqu'à la fin du premier jour du congrès.

Ce principe a permis de définir en séance trois démarches revendicatives spécifiques sur l'industrie, la numérisation et l'égalité professionnelle, mais aussi la modification des résolutions durant les débats.

Au vu des échanges, je peux dire que nous avons atteint nos objectifs communs et cette démarche peut apparaître comme une belle démonstration de démocratie syndicale dans la continuité de nos décisions du congrès.

Le débat contradictoire enrichit tout le monde. Personne ne doit sortir d'une réunion comme il y est rentré, à plus forte raison quand il s'agit d'un congrès.

Nous l'avons dit pendant la semaine, ce congrès s'est tenu dans un contexte de luttes importantes dans le secteur énergétique. Je tiens à nouveau à saluer le combat que mènent nos camarades guyanais mais aussi la lutte, ancrée depuis 2014, des salariés de l'hydraulique pour s'opposer à l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques.

Un contexte également marqué par un environnement international empli d'incertitudes et des échéances électorales déterminantes pour l'avenir des Français, pour les salariés, et donc notre syndicalisme.

Certains pourraient considérer que la semaine que nous venons de passer n'était pas suffisamment ancrée dans l'action, que nous aurions dû avoir une initiative de lutte mardi. Nous devons mesurer que nos échanges et nos débats n'ont pas été une perte de temps mais au contraire un moment de réflexion, d'analyse, un tremplin pour renforcer la mobilisation pour gagner sur nos revendications.

Je partage l'avis exprimé par Claude à la table ronde de lundi après-midi qui indiquait que la mobilisation de ces derniers mois bouscule les certitudes des employeurs de la branche IEG.

Si nous n'avons pas encore gagné sur la revalorisation du Salaire National de Base, soyons convaincus que nous les faisons vaciller sur leur volonté de réduire à sa plus simple expression nos garanties collectives.

Soyons confiants sur notre capacité à convaincre encore plus de salariés à se mobiliser, à rejoindre la CGT afin d'élever le rapport de force pour gagner. Une des clefs de notre succès passera par notre aptitude à trouver une organisation et une structuration la plus pertinente possible.

En ce sens, la résolution que nous avons adoptée sur la territorialité syndicale doit nous permettre de décider des formes d'organisations les plus efficaces lors de notre prochain congrès.

Si l'expérience du syndicat Energie 71 évoquée mardi par Philippe n'a pas valeur de règle, je crois qu'elle contribue à nous montrer le chemin que nous devons suivre.

En effet, à partir du constat des difficultés rencontrées par le syndicat des mineurs de Montceau-les-Mines, les camarades ont travaillé progressivement au rapprochement avec le syndicat Sud-Bourgogne.

Le syndicat s'appelle maintenant Mines-Energie 71 et il a pour objectif d'être un outil au service des syndiqués, actifs comme retraités, pour développer des initiatives et des luttes intergénérationnelles sur tout le territoire.

Alors, tous ensemble, mettons-nous au travail, réfléchissons, échangeons et construisons notre organisation de demain. A différentes reprises depuis lundi, de nombreux délégués ont insisté sur le besoin d'une fédération qui rassemble, unifie en tenant compte des spécificités des métiers, des différentes branches professionnelles quels que soient nos statuts et nos garanties collectives.

Je veux rappeler que c'est en 1989 que les salariés de l'énergie atomique sont devenus adhérents de notre fédération de l'énergie.

C'est dans la bataille contre le charbon de l'apartheid et pour l'utilisation du charbon français par EDF en 1982 que mineurs et électriciens et gaziers se sont rapprochés.

C'est au congrès de Grenoble en 1999 qu'est née la fédération des mines et de l'énergie.

A l'époque, nous avons insisté sur le concept de nouvelle fédération, nouvelle surtout dans son mode de vie. Mais c'est plus une juxtaposition de structures que nous avons réalisée. Alors je le dis sans aucune ambiguïté, il est nullement question d'effacer d'un revers de main notre identité. Nous sommes et resterons la Fédération Nationale des Mines et de l'Energie CGT. Aujourd'hui tenons compte de cette histoire, modifions ce qui doit l'être.

Nos structures, mêmes transformées au cours des différents congrès, ont dilué les niveaux de responsabilité.

Nous voulons mieux fédérer pour mieux tenir compte des spécificités. En quelque sorte faire nôtre cette formule : "penser global pour agir local".

Oui, il nous faut être plus efficace dans nos instances dirigeantes afin de permettre plus de proximité et aussi mieux tenir compte des diversités. C'est tout le sens des modifications statutaires que vous avez adoptées. Cette première étape étant franchie, nous allons maintenant travailler à la mise en place d'une organisation de la fédération tournée vers les syndicats pour construire le revendicatif commun avec les salariés, renforcer la vie syndicale et déployer notre syndicalisme là où nous ne sommes pas présents.

Nous avons ainsi les outils pour mieux rassembler en permettant l'expression de la diversité de chacune de nos composantes. Ni dilution de nos responsabilités, ni fusion bureaucratique et artificielle, tel doit être notre objectif.

Si les dernières élections de représentativité actent concrètement la nécessité de gagner dans l'encadrement l'adhésion et le vote CGT, je l'ai précisé lundi et je le redis aujourd'hui : toute la CGT doit réussir cet enjeu et c'est aussi pour cela que la CGT s'est dotée d'un outil spécifique qu'est l'UFICT.

Comme l'a dit Philippe MARTINEZ dans son intervention "Les outils spécifiques ne sont pas des CGT bis. Le spécifique, ce n'est pas dire autrement ou avec d'autres mots que le syndicat général. Le spécifique, c'est construire les revendications avec les ICT, avec comme objectif d'élargir et faire converger les luttes".

Je le redis, il y a de la place pour un avenir commun. Il n'y a plus de place aux conflits entre nous dans la CGT.

Rejetons toute idée qui pourrait conduire à diviser. Le syndicalisme, tel que nous le concevons, tel que l'histoire nous l'a légué, c'est un combat pour se rassembler dans la richesse de nos diversités.

Construisons ensemble un avenir commun à partir des préoccupations de chacune et chacun et dans l'intérêt de la défense de tous les salariés.

J'y veillerai personnellement car c'est une question d'efficacité et de démocratie.

Une partie des interventions s'est concentrée sur notre revendication du pôle public de l'énergie, et il me semble que nous avons partagé l'idée que le but commun que nous poursuivons est de mettre en place un véritable service public de l'énergie du 21^{ème} siècle, à même de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

11 millions de précaires énergétiques, vous l'avez souligné, chiffre en augmentation alors que la France est le 6^{ème} pays le plus riche au monde, c'est inacceptable !

Réindustrialiser le pays, c'est nécessaire pour satisfaire nos besoins d'aujourd'hui et de demain, équilibrer notre balance commerciale et résoudre le problème dramatique du chômage. C'est possible, mais pour cela notre pays doit continuer à fournir une énergie stable et à bas coûts. Il ne faut pas dilapider nos atouts et nos savoirs faire.

Le pôle public est le moyen politique de contrecarrer la concurrence impulsée par Bruxelles et ses technocrates zélés et avalisée par les gouvernements successifs qui ont rendu les armes avant même de livrer bataille... quand ils n'ont pas eux-mêmes alimenté l'armurerie.

La FNME-CGT milite pour que la production énergétique se fasse grâce à un bouquet optimisé. Un mix énergétique utilisant toutes les énergies en complémentarité.

Cela implique d'avoir une politique sur la recherche bien plus ambitieuse et orientée vers l'intérêt général. Nous le réaffirmons aujourd'hui, aucune forme de production ne peut être mise de côté que ce soit l'hydraulique, le thermique à flamme, le gaz, le nucléaire et les énergies renouvelables. Le tout dans une filière industrielle stabilisée et sécurisée.

La question du gaz et des réseaux d'énergies devient de plus en plus centrale dans une production qui incorpore plus de moyens décentralisés. N'oublions pas le commerce qui devrait être un outil fort de service public et non de concurrence entre opérateurs.

Vous le voyez, vous le savez, vous le vivez, le secteur a subi de profonds bouleversements. Depuis plus de 15 ans, la déréglementation a pour objectif de passer de monopoles publics à des oligopoles privés afin de satisfaire les appétits des actionnaires.

L'instauration d'un marché de l'énergie, de plus en plus complexe, a prouvé son pouvoir de nuisance. Il met en danger la sécurité énergétique de l'Europe, voire de la France, et va conduire à des hausses de tarifs inconsidérés.

Le pôle public de l'énergie est un outil qui permet d'opter pour un nouveau type de nationalisation qui allie la maîtrise publique et la transformation fondamentale des critères de gestion, pour toutes les entreprises du secteur. Avec ce pôle public, nous proposons aux salariés, aux usagers et aux élus de s'engager dans les voies de la transformation afin de faire renaître, au sein de ce secteur, des critères de gestion qui vont dans le sens de la réponse aux besoins du pays et aux grands défis écologiques posés en ce début de troisième millénaire. Il y a urgence !

Au travers ce pôle, permettant un contrôle public accru, c'est la Nation qui commencera à reprendre le contrôle d'un secteur essentiel à son devenir pour un véritable service public du 21^{ème} siècle.

Je tiens à saluer le travail réalisé par la confédération, la fédération, l'union départementale de l'Ariège et le syndicat Energies Pyrénées autour du projet pour la mine de Salau. Cette démarche va dans le sens du renouveau industriel minier que la fédération revendique au travers un pôle public minier. Nous allons œuvrer pour que le pôle public minier soit l'affaire de toute la fédération.

Sur notre rapport avec les autres organisations syndicales, le congrès a été traversé par des expressions partagées sur l'unité syndicale. Cette question ne doit pas nous diviser. Je ne vous apprend rien mais, dans une intersyndicale, rien n'est acquis d'avance. Une intersyndicale débouchant par une déclaration commune nationale avec un appel à l'action ne peut être qu'une façade. Combien de fois nous nous sommes dits : La question n'est pas de savoir s'ils vont lâcher, mais quand ils vont lâcher.

Même si c'est compliqué, tout est à gagner avec les salariés qui sont attachés à l'unité syndicale au plus près de leur travail et de leurs revendications.

Certains d'entre vous l'ont pointé, pour élever le rapport de force l'unité paraît incontournable, malgré toutes les embûches, malgré tous les coups tordus, malgré les stratégies.

La CGT fait vivre la démocratie syndicale. Personne ne peut lui reprocher sa responsabilité et sa capacité à organiser et mener un conflit.

Alors, au quotidien, mettons les autres organisations face à leurs responsabilités, face aux salariés, pour que ceux-ci aient connaissance des positionnements des unes et des autres. Ayons confiance dans notre capacité à convaincre les salariés de prendre leurs affaires en main.

Les débats autour de la table ronde revendicative égalité professionnelle ont montré tout le chemin qu'il nous reste à parcourir et pas uniquement dans les entreprises mais également dans la CGT. Cette question ne peut plus être traitée de manière secondaire ou remise entre les mains de quelques camarades. Elle doit faire partie de notre quotidien.

Que ce soit dans l'entreprise ou dans le syndicalisme, force est de constater que les stéréotypes de genre ont la vie dure.

Nous devons combattre, faire cesser les propos et les comportements sexistes ainsi que les violences faites aux femmes.

La résolution que vous avez adoptée porte des ambitions. Sans revenir sur chacune d'elles, permettez-moi d'insister sur quelques points.

Comme Muriel l'indiquait dans son rapport "plus les femmes seront invisibles dans nos revendications et moins elles auront envie de nous lire, de s'investir ou de participer à notre vie syndicale".

Nous devons donc dans la prochaine mandature mettre en œuvre une démarche offensive pour faire vivre la charte égalité femmes hommes, favoriser l'engagement des femmes et leur syndicalisation, à promouvoir la mixité et une juste représentation des femmes dans nos instances.

Il faut que notre lutte pour l'égalité femmes-hommes dans les entreprises soit l'affaire de toutes et tous.

L'égalité femmes-hommes est un sujet transverse et elle ne doit pas être abordée uniquement à l'occasion de la négociation des accords égalité professionnelle. Afin d'être en capacité de porter cette question partout, il faut que les militantes et les militants soient formés. Nous avons l'ambition de nous déployer sur l'intégralité du salariat, l'enjeu de la syndicalisation des femmes est central pour l'avenir de la FNME-CGT.

Congrès après congrès, le rapport financier, au-delà du bilan comptable, montre la baisse du nombre de syndiqués. Celui présenté par Jean-Philippe pour ce congrès est malheureusement sur la même trajectoire. Est-ce que cette tendance est inéluctable ?

Je ne le pense pas et comme le disait Lionel, le camarade de l'hydraulique, proposons l'adhésion sur les piquets de grève. Lorsque l'on voit toute cette jeunesse remplie de fougue et force de propositions d'actions nouvelles, faisons-les adhérer à la CGT. Les jeunes sont la CGT de demain.

Dans son intervention Mardi Bruno, du CNPE de Paluel, indique 223 adhésions en 3 ans. Il explique que cette progression s'est faite notamment grâce à une présence CGT quotidienne sur les lieux de travail, des élus IRP pleinement intégrés dans l'activité syndicale, une communication multiforme en direction des salariés. Je prends cet exemple qui n'est pas forcément transposable dans un autre syndicat mais qui fait la démonstration que l'on peut inverser les choses.

Mettons l'effort nécessaire pour que toute la CGT travaille sur la continuité syndicale. Cet effort conduira à renforcer les sections de retraités, pensionnés, veufs et veuves. Le syndicalisme retraité doit prendre toute sa place dans la CGT. Les revendications existent, telle la revalorisation des pensions. Créons les conditions de mener les luttes pour gagner.

Ainsi s'achèvent les travaux de notre 6^{ème} congrès qui a élu un Comité Exécutif Fédéral à une très large majorité. C'est une marque de confiance mais également une exigence forte que vous avez exprimée. Il appartient maintenant au CEF de s'assurer de la mise en œuvre des décisions et des orientations que nous avons adoptées durant cette semaine.

Rassembler, lutter, gagner ! Des mots qui ont raisonné durant tous nos travaux. Plus que jamais la FNME-CGT s'organise pour aller vers la victoire et fédérer les énergies !

Vive le 6^{ème} congrès, Vive la CGT !